



RAPPORT ANNUEL 2010

 Groupe Cr dit Agricole
Groep Landbouwkrediet



CHIFFRES CLÉS

Chiffres-clés consolidés*	12/31/10	12/31/09	Variation
Nombre de clients	139.310	118.790	17,3%
Total bilan (€ 000)	2.050.910	1.643.421	24,8%
Dépôts clients (€ 000)	1.910.012	1.502.214	27,1%
Bénéfice net (€ 000)	18.979	14.378	52,7%
Fonds propres** (€ 000)	83.338	81.443	2,3%

Ratios	2010
Mc Donough ratio	12,0%
Cost income ratio	47,5%
Return on equity	40,1%

MESSAGE DES PRÉSIDENTS

Mesdames et Messieurs, Chers clients,

Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir vous informer que 2010 fut une nouvelle année de progrès pour Keytrade Bank, au cours de laquelle un résultat historique a été atteint.

Cette performance remarquable s'inscrit dans un contexte économique global difficile : l'année entière a été placée sous le signe de la détérioration des finances publiques de quelques pays européens périphériques. C'est ainsi que la Grèce et l'Irlande ont dû faire appel à l'aide européenne. La situation du Portugal n'était guère brillante non plus. Par conséquent, les taux d'intérêt des pays « PIGS » ont continué à augmenter. Le spread de crédit entre le taux allemand et le taux sur les obligations d'État émises par ces pays périphériques a atteint des niveaux jamais vus. Dans ce climat difficile, les bourses d'actions n'ont pas pu choisir de véritable direction et les mois d'été ont surtout été caractérisés par un pessimisme général et des volumes très faibles. Ce sentiment négatif a surtout touché les bourses européennes, qui ont globalement perdu du terrain (l'Euro Stoxx 50 a baissé de 7,5 %). Les marchés non touchés par la problématique des dettes ont en revanche enregistré de bons résultats : c'est ainsi que le Dow Jones a progressé de 9,5 %.

La Banque centrale européenne a laissé son taux d'intérêt inchangé à un niveau très bas de 1 %, et ce, alors que les banques commerciales essayaient d'engranger des dépôts clients d'une manière assez agressive. En tant qu'acteur alternatif important sur le marché des comptes d'épargne, Keytrade Bank a dès lors dû, pour des raisons commerciales, maintenir le taux des dépôts à un niveau relativement élevé, au détriment de ces marges. Cependant, notre stratégie commerciale qui consiste à proposer à l'épargnant/investisseur une solution totale transparente et compétitive via notre plate-forme en ligne a continué à porter ses fruits en 2010. Durant cette année, nous avons accueilli plus de 20.000 nouveaux clients, si bien qu'actuellement, près de 140.000 épargnants et investisseurs utilisent nos services et nous confient un montant global de 5,6 milliards d'euros.

Le climat boursier défavorable a entraîné une stagnation du nombre d'ordres de bourse exécutés sur notre plateforme. Par ailleurs, les produits d'épargne simples ont connu une forte croissance. Le fleuron absolu est le livret d'épargne fiscalement intéressant, dont les dépôts ont progressé de 28 %. Cela représente le chiffre de croissance le plus élevé réalisé sur le marché belge de l'épargne en 2010.

En dépit des revenus plutôt faibles de nos activités boursières, nous avons réussi à réaliser un résultat net historique de 19 millions d'euros, soit 32 % de plus qu'en 2009.

Ce résultat remarquable s'explique en grande partie par la réussite du business model bipolaire que nous utilisons depuis 2005, selon lequel les revenus boursiers volatils sont complétés par des revenus d'intérêts croissants récurrents en provenance des produits d'épargne.

Keytrade Bank est de plus en plus considérée comme une alternative à part entière aux banques traditionnelles. La transparence et la simplicité de nos produits et services, la valeur innovante élevée de nos solutions et la performance de notre plate-forme sont de plus en plus appréciées par la communauté des épargnants et des investisseurs. C'est pour cette raison que Keytrade Bank a été élue « Meilleure banque de l'année 2010 » par l'influent magazine Trends/MoneyTalk. Outre le prix du Jury, Keytrade Bank a également remporté le prix du public.

Ce double Award est un couronnement parfait et une preuve de notre position de leader, de la réussite de notre business model et de la qualité du service que nous proposons à nos clients.

En 2011 également, nous continuerons à nous investir pour donner à nos clients ce qu'ils demandent : des produits d'épargne et de placement simples, performants, innovants et à un prix intéressant.

La recette du succès d'une entreprise comprend de nombreux ingrédients. Mais nous pouvons incontestablement affirmer que c'est surtout l'engagement, la compétence, l'enthousiasme et la motivation de nos 110 collaborateurs qui expliquent la réussite de Keytrade Bank. Au nom du Conseil d'Administration, nous les remercions dès lors expressément pour la contribution qu'ils apportent quotidiennement à la gestion et au développement de notre entreprise.



Groupe Crédit Agricole
Groep Landbouwkrediet



Thierry TERNIER
Président
du Comité
de Direction



Alain DIÉVAL
Président
du Conseil
d'Administration

ORGANISATION

keytradebank.com



Chapitre 2

 Groupe Cr dit Agricole
Groep Landbouwkrediet



MANAGEMENT / ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE CONTRÔLE

Comité de Direction

Thierry Ternier

Président du Comité de Direction, Administrateur Délégué, en charge des fonctions commerciales et financières de Keytrade Bank depuis janvier 2007. Chief Executive Officer de Keytrade Bank.

Né à Furnes en 1965, Thierry Ternier a un diplôme d'Ingénieur Commercial de l'Université de Gand ainsi qu'un 'master in accountancy' de l'école supérieure Vlekho à Bruxelles. Il est père de deux enfants. Il débute sa carrière en tant que gestionnaire du portefeuille titres d'Unilever. En 1991, il rejoint le groupe d'assurance Group JOSI en tant qu'ALM et directeur des investissements.

En 1993, il devient Chief Financial Officer et membre du Comité de Direction de RealBank, anciennement Banque Commerciale de Bruxelles. Depuis la fusion de Keytrade avec RealBank en 2002, il est Administrateur Délégué de Keytrade Bank.

Avec l'arrivée du Crédit Agricole en tant qu'actionnaire majoritaire, Thierry Ternier est aujourd'hui Président du Comité de Direction et Chief Executive Officer de la Banque.

Patrick Boulin

Membre du Comité de Direction, Administrateur de Keytrade Bank depuis l'acquisition de la société par le groupe Crédit Agricole. Administrateur-Directeur de Keytrade Bank, en charge de la Comptabilité, des Ressources humaines et des synergies de la banque avec l'actionnaire majoritaire.

Né à Binche en 1958, Patrick Boulin est Licencié en Droit de l'Université Catholique de Louvain et possède une maîtrise en Gestion fiscale de l'école de commerce Solvay.

Père de 2 enfants, ce juriste débute sa carrière en tant que journaliste en presse écrite et audiovisuelle. Il complète successivement son expérience au sein de différents cabinets ministériels et par des responsabilités commerciales acquises auprès d'une PME spécialisée dans la formation pour managers.

En 1989, il entre au Crédit Agricole Belgique et occupera la fonction de Secrétaire Général pendant plus de quinze ans, prenant en charge la Communication, la Stratégie et les Acquisitions du groupe jusqu'à sa nomination au sein de Keytrade Bank.

Patrick Boulin a d'ailleurs été au sein du Crédit Agricole le maître d'orchestre de l'OPA réussie de Keytrade par le groupe à l'automne 2005.




 Groupe Crédit Agricole
 Groep Landbouwkrediet



Thierry TERNIER
Président
du Comité
de Direction



Patrick BOULIN
Membre du
Comité de
Direction

Marie-Ange Marx

Membre du Comité de Direction, Administrateur Délégué, responsable des fonctions opérationnelles de Keytrade Bank depuis janvier 2007 (Chief Operating Officer). Mariée et mère de 2 enfants, Marie-Ange Marx est née à Maastricht en 1969. Elle étudie en Belgique et obtient une Licence en Droit à la Vrije Universiteit Brussel (VUB). Elle complète ses connaissances par un « Master in European Community Law (LLM) » au Collège de l'Europe à Bruges.

Marie-Ange Marx débute sa carrière en tant qu'avocate chez De Backer & Associés et est alors membre du barreau de Bruxelles. En 1999, elle est débauchée par les fondateurs de Keytrade pour assurer le développement et la direction de Keytrade Luxembourg S.A. Elle revient dès 2003 à la maison mère et assurera les fonctions de Compliance Officer jusqu'à sa nouvelle nomination en tant que Chief Operating Officer début 2007.

Paul van Diepen

Membre du Comité de Direction de Keytrade Bank, Administrateur Délégué et Chief Technology Officer depuis janvier 2007.

Il est né en 1968 à Helmond (Pays-Bas). Paul débute ses études en tant que candidat en électrotechnique à l'Université Technique d'Eindhoven et obtient également une candidature en Physique à l'Université de Nijmegen. Il complète son parcours prometteur par une Licence en Psychologie à l'Université de Nijmegen. Il se spécialise en psychologie expérimentale et obtient un doctorat en Sciences Psychologiques à la Katholieke Universiteit Leuven (KUL).

Il trouve son premier emploi en 1999 chez Keytrade Bank en tant que Software Engineer. A peine 12 mois plus tard, il est propulsé à la tête du Front-Office de l'IT. En 2005, il prend également à sa charge la partie Back-Office du département et devient ainsi Head IT.



Grøpe Crèdit Agricole
Grøep Landbouwkrediet



Marie-Ange MARX

Membre du
Comité de
Direction



Paul van DIEPEN

Membre du
Comité de
Direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président : Alain Diéval
Directeur Général du Crédit Agricole Nord de la France
- Vice-Présidents : Jean-Pierre Dubois (Président du Conseil d'Administration d'Agricaisse) et Thierry Aubertin (Directeur Général du Crédit Agricole du Nord Est)
- Administrateurs : Luc Versele (Président du Comité de Direction du Crédit Agricole),
Fernand George (Président de la Fédération des Caisses belges du Crédit Agricole),
Jean-Pierre Champagne* (Vice-président du Conseil d'Administration d'Agricaisse),
Patrick Lewahert (Membre du Comité de Direction de la SA Crédit Agricole),
Philippe de Cibeins (Division International Retail Banking Crédit Agricole SA France) et
Eric de Keuleneer (Indépendant)
- Président du Comité de Direction : Thierry Ternier
- Membre du Comité de Direction : Patrick Boulin
- Membre du Comité de Direction : Marie-Ange Marx
- Membre du Comité de Direction : Paul van Diepen

COLLEGE DES COMMISSAIRES

- DELOITTE Réviseur d'Entreprises représenté par Bernard de Meulemeester
- KPMG Réviseur d'Entreprises représenté par Pierre Berger

COMITE D'AUDIT

- Président : Eric de Keuleneer
Fernand George
Patrick Lewahert

COMITE STRATEGIQUE

- Alain Diéval
Jean-Pierre Dubois
Thierry Aubertin
Luc Versele
Thierry Ternier

COMITE DE REMUNERATION

- Alain Diéval
Luc Versele
Eric de Keuleneer

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2010

keytradebank.com



Chapitre 3

 Groupe Cr dit Agricole
Groep Landbouwkrediet



RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2010

L'année 2010 s'est révélée une année exceptionnellement réussie pour Keytrade Bank, tant sur le plan commercial que financier.

20.520 clients ont rejoint le giron de Keytrade Bank, ce qui porte le total à 139.310, soit une progression de 17%. Les dépôts des clients ont connu une croissance de 27% pour atteindre € 1,910 millions. En trois ans, les dépôts des clients ont ainsi plus que doublé! La croissance a été particulièrement vigoureuse au niveau des dépôts d'épargne, Keytrade Bank affichant la plus belle progression du marché belge.

Le développement des activités se poursuit tant en Belgique qu'à l'étranger. Keytrade Bank a ainsi décidé de s'implanter en 2011 au Pays-Bas, après le Luxembourg (2000) et la Suisse (2009).

Ce développement des activités se double d'un bond important (+32%) du résultat net consolidé qui a atteint, en 2010, € 19 millions, soit une performance record pour la banque.

Après cette année 2010, Keytrade Bank est particulièrement bien positionné pour poursuivre son développement, fort de sa clientèle de plus en plus nombreuse. Filiale à 100% du Crédit Agricole, Keytrade Bank se profile comme un supermarché financier en ligne offrant aux particuliers une solution complète de produits performants d'épargne et de placement, ainsi qu'un service bancaire, alliant les prix les moins chers et efficacité opérationnelle en Belgique et à l'étranger.

Activité commerciale

Keytrade Bank a, de nouveau, connu une année de forte croissance commerciale. Plus de 20.000 nouveaux clients ont ouvert un compte cette année. Fin décembre 2010, Keytrade Bank compte désormais 139.310 clients, dont 133.462 en Belgique. Les avoirs totaux de ces clients s'élevaient à fin décembre 2010 à € 5,6 milliards, titres et espèces confondus. Il s'agit d'une progression de 20,4% en un an. La palme de la progression la plus spectaculaire revient aux dépôts d'épargne, qui ont bondi de 28,0%, Keytrade Bank connaissant ainsi une des plus fortes croissances du marché. Conformément à la tendance générale, l'activité boursière en 2010 a été légèrement en retrait par rapport à sa devancière : Keytrade Bank a enregistré près de 1.250.000 transactions, soit un léger tassement de l'ordre de 3%.

Parmi les faits marquants commerciaux de l'année, on se rappellera notamment, les actions Booster (un compte à haut rendement offrant 6% brut pendant trois mois), les actions de parrainage dont le succès s'explique par le taux élevé de satisfaction du client Keytrade Bank (encore confirmé cette année par une enquête indépendante), et le sponsoring du film Wall Street II.

Le lancement de Global Analyser permet désormais aux clients de Keytrade Bank de disposer d'un outil puissant et complet de screening des actions, combinant analyse technique et fondamentale, et surtout à même de produire un rapport simple, compréhensible et décisif pour la décision d'investissement. Global Analyser est une nouvelle innovation de Keytrade Bank qui confirme ainsi son leadership dans les services d'investissement en ligne pour les particuliers.

Fidèle à son « mission statement », Keytrade Bank, filiale à 100% du Crédit Agricole, renforce son leadership comme supermarché financier en ligne, dans lequel le client peut accomplir, en toute transparence son shopping financier et à moindre coût.

Synergies avec la maison mère

Plusieurs synergies unissent Keytrade Bank avec son actionnaire le Crédit Agricole. C'est dans ce cadre que Keytrade Bank, grâce à son intense activité de collecte d'épargne contribue à la liquidité et au financement du groupe, ce qui dans la perspective de Bâle III et des nouvelles exigences de liquidités est un atout indéniable.

La sous-traitance de la gestion financière à la société mère, le Crédit Agricole s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large de politique financière du groupe Crédit Agricole. La définition de la politique financière, ainsi que la gestion ALM, restent du ressort de la banque.

Le suivi des grands projets bancaires et financiers comme le SEPA, MIFID, Bâle III font l'objet d'une approche concertée au sein du Groupe Crédit Agricole.

La fonction d'audit interne est assurée par l'audit du Crédit Agricole (Belgique).

Des échanges réguliers ont lieu au niveau du suivi des risques et de la veille compliance.

Gouvernance d'entreprise

Dans le cadre de ses activités et outre son rôle de définition de la stratégie générale et de contrôle de la gestion effectuée par le Comité de Direction, le Conseil d'Administration a, notamment, au cours de l'exercice sous revue :

- établi les comptes annuels de l'exercice précédent ;
- suivi l'évolution des résultats financiers, ainsi l'évolution par rapport au plan budgétaire de l'année en cours ;
- fixé le plan budgétaire de l'année 2011 ;
- discuté le rapport des travaux du Comité d'Audit ;
- procédé à l'évaluation de la politique d'intégrité menée par la banque, et jugé que celle-ci est adéquate et permet de gérer efficacement les risques de non-conformité et de réputation ;
- mis à jour le memorandum de bonne gouvernance ;
- approuvé la mise à jour des principes et règles de gestion financière de la banque,
- évalué la position de la banque face à des stress tests de taux d'intérêt et a adopté la méthode en vigueur dans le groupe Crédit Agricole de gestion du risque d'intérêt ;

La banque dispose d'un Comité d'Audit présidé par M. Eric de Keuleneer, administrateur indépendant et jouissant d'une expertise reconnue dans le domaine financier.

Le Conseil d'Administration a pris acte de la désignation de M. Pierre P. Berger comme représentant de KPMG s.c.r.l., Commissaire, en remplacement de M. Erik Clinck.

Le Conseil d'Administration s'est penché sur la politique de rémunération suite aux évolutions dans la matière tant au niveau belge (circulaire de la CBFA) qu'au niveau européen (recommandations du CEBS). Le Conseil a approuvé l'adaptation de la Politique de rémunération de la banque, notamment en procédant à la désignation de l'administrateur indépendant au sein du Comité de Rémunération.

La rémunération agrégée brute, y compris les avantages et contributions aux plans de pension attribuées aux di-

rigéants effectifs et non-effectifs s'élève à € 1.3 million en 2010.

Le Conseil a jugé que la politique rémunération est adéquate par rapport aux lignes directrices du CEBS, sur le plan de la gouvernance et de l'alignement sur la politique de risques.

Développement international

Keytrade Bank est présent en Belgique depuis 1998, au Luxembourg depuis 2000, en Suisse depuis 2009. Les trois entités disposent d'une licence bancaire. Une demande de licence bancaire est en cours d'examen auprès des autorités néerlandaises pour la succursale de Rotterdam.

Politique de gestion des risques*

Organisation interne :

Keytrade Bank possède une cellule de suivi des risques relatifs à son activité. Cette cellule a pour objet de rassembler l'information pertinente et de surveiller les différents risques auxquels la banque est exposée et conseille la Direction en formulant des propositions d'action dans le domaine de la maîtrise des risques.

La banque a mis en place un Comité de Gestion Financière qui suit spécifiquement les risques liés à la structure financière et qui informe le Comité de Direction des actions à prendre et des opportunités dont elle pourrait faire usage. Des membres du département financier de Crédit Agricole participent aux travaux du Comité de Gestion Financière.

Parallèlement, un Comité des Risques analyse et informe le Comité de Direction des matières relatives à l'organisation tant d'un point de vue opérationnel que d'un point de vue informatique.

La banque possède également un Comité Crédit dont l'objectif est d'accorder et de suivre les crédits octroyés aux clients.

La fonction d'audit interne de Keytrade Bank, dont le statut est réglé dans la Charte de l'Audit, a été confiée à la Direction Audit interne de la SA Crédit Agricole. Cette délégation ne porte pas préjudice à la responsabilité du Conseil d'administration de Keytrade Bank en la matière. La fonction de contrôle indépendante que constitue l'audit demeure toutefois effective au sein de Keytrade Bank, par le biais de son Comité d'Audit, auquel le reporting complet des activités d'audit est régulièrement transmis.

Risque de taux :

Le risque de taux est un élément de risque important auquel la banque est confrontée eu égard à son activité bancaire. Le Conseil d'Administration a fixé des limites strictes en ce qui concerne les gap de taux que la banque doit respecter. La cellule des risques informe le Comité de Gestion Financière et le Comité de Direction de la sensibilité de la banque aux variations de taux du marché, d'une part, et de l'impact sur le résultat, d'autre part.

SENSIBILITÉ PATRIMONIALE :

L'analyse de la sensibilité des fonds propres est réalisée sur base des taux actuariels captés et de l'échéance associée à chacune des lignes, avec des hypothèses de durée pour les passifs non échancés. Les revenus (ou coûts) des périodes où les actifs et les passifs ne sont pas adossés sont estimés sur base de taux « forwards ». Les gains sur chaque échéance future sont actualisés pour estimer la valeur patrimoniale de la société.

Les scénarii sont appliqués dans toutes les devises de

manière concomitante, ce qui représente les situations les plus contraignantes (les expositions matérielles sont uniquement des expositions en EUR et USD pour le risque de taux). Ces scénarii testés consistent en des « parallel shifts » à savoir, des variations des taux de 1%, 2% et 3% parallèles tant positifs que négatifs sur toutes les échéances.

Les résultats de l'analyse au 31 décembre 2010 figurent dans les comptes annuels 2010 IFRS.

SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT :

L'analyse de la sensibilité du résultat est réalisée sur base des taux actuariels captés et de l'échéance associée à chacune des lignes, avec des hypothèses de répercussion des variations de taux testés pour le coût des passifs non échancés. Il ne s'agit pas de réaliser une projection des revenus nets d'intérêts mais d'identifier comment les conditions de marché pourraient modifier le niveau du résultat à volume constant.

Les scénarii sont appliqués dans toutes les devises de manière concomitante, ce qui représente les situations les plus contraignantes.

Les résultats de l'analyse au 31 décembre 2010 figurent dans les comptes 2010 IFRS.

Risque de crédit :

Le risque de crédit consiste en la perte potentielle à laquelle la banque pourrait être confrontée suite au défaut d'une contrepartie. Le risque lié aux obligations en portefeuille est suivi sur base de la qualité des émetteurs.

Des maxima de concentrations sont définis par le Comité de Direction individuellement pour chaque contrepartie et évalués par le Conseil d'Administration; des maxima de concentration sont définis de manière générale (sauf exception autorisée) en ce qui concerne les crédits aux particuliers. Ces limites sont suivies en permanence et font l'objet d'un rapport au Comité de Gestion Financière tous les mois.

PORTEFEUILLE DE TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Le portefeuille obligataire d'un montant de € 1.633,33 millions est constitué pour 96,5% de titres bénéficiant d'un rating d'au moins A. Les titres avec un rating inférieur représentent un peu plus de 3% pourcent et les titres sans rating, moins d'un pourcent. La croissance de volume par rapport à l'année précédente (+21,3%) a suivi la croissance des dépôts de la clientèle auprès de la banque. Les axes d'investissements qui ont été réalisés sur l'année écoulée ont été principalement centrés sur des risques Etats et financiers (covered bonds ou avec garantie d'Etat) pour des ratings de niveau AA, tout en gardant une attention aux opportunités qui se sont fait jour dans la sphère des sociétés commerciales.

Par type d'émetteur, la répartition du portefeuille est la suivante au 31 décembre 2010 : 37% sont constitués de papier public, 46% sont émis par des entreprises du secteur financier, 14% par des entreprises commerciales et le solde par divers organismes.

L'année 2010 a été caractérisée par la crise des dettes gouvernementales. Le niveau des taux long a diminué sur une bonne partie avant de reprendre une tendance haussière en toute fin d'année. Les spreads de crédit sur les bancaires sont restés très élevés et a contrario, les expositions corporates ont bénéficié de spreads réduits. Les spreads gouvernementaux se sont écartés fortement sous un marché tendu par la situation économique et budgétaire des Etats.

Keytrade Bank a vendu la moitié de son portefeuille de « Collateralised Debt Obligation » (CDO) afin de réduire son risque. Les deux positions CDOs résiduelles d'un montant de € 8 millions sont provisionnées à plus de 70%.

De nombreux downgrades sont intervenus dans la sphère du monde bancaire avec plusieurs noms dont le rating est passé du niveau AA au niveau A. Aucune dépréciation d'actif n'a cependant dû être comptabilisée.

L'ensemble du portefeuille est investi auprès d'émetteurs de la zone A de l'OCDE, et plus spécifiquement, au sein de l'Union Européenne et de l'Amérique du Nord (hormis le Mexique).

Les postes sans rating concernent principalement des sociétés basées en Belgique envers lesquelles la banque a investi et dont la banque possède de bonnes connaissances en interne pour justifier la qualité de l'investissement. Notons qu'il n'y a pas eu de défaut dans cette catégorie d'investissement au cours des dernières années.

PORTEFEUILLE DE CRÉDITS

L'encours des Prêts et Créances se chiffre à € 365,37 millions à fin 2010.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, la banque replace ses liquidités auprès d'établissements financiers, à savoir pour plus de la moitié auprès de sa maison-mère et, pour le reste, auprès de banques belges, luxembourgeoises et helvétiques de premier plan en tenant compte des marges disponibles vis-à-vis des maxima de concentration fixés dans les principes et règles de gestion financière, et compte tenu des investissements consentis dans le cadre du portefeuille de titres disponibles à la vente. L'encours au 31 décembre 2010 des créances sur le secteur financier représente 83% du total des prêts et créances.

Le solde, à savoir les crédits à la clientèle, est principalement constitué :

- de créances de location-financement qui sont octroyées à par la filiale RealLease à des petites et moyennes entreprises pour le financement de véhicules de tourisme. La filiale respecte un maximum de concentration de 250.000 € sur chaque client (sauf exception autorisée par le Conseil d'Administration).
- de crédits aux particuliers sous la forme de lignes de débit octroyées sur les comptes courants, ainsi que de lignes de crédit octroyées pour l'activité boursière de ses clients. Concernant ces dernières, la banque exige des garanties sous forme de titres dont la valeur de marché doit, en permanence, être supérieure à la ligne tirée (lorsque les garanties diminuent sous les 130% de la ligne tirée, la banque a le droit de liquider les titres pour apurer la dette du client).

Les crédits à la clientèle sont octroyés à des personnes morales ou physiques principalement basées en Belgique.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité réside dans l'incapacité pour un établissement bancaire de disposer des fonds nécessaires pour honorer ses obligations dans un délai raisonnable. En permanence, la banque s'assure de conserver des fonds suffisants disponibles suivant l'activité de ses clients et son activité propre d'investisseur. Le Comité de Gestion Financière suit ce risque spécifique.

La banque supporte un risque de liquidité relatif aux différences d'échéancement entre ses passifs et ses actifs.

Pour couvrir ce risque de liquidité, la banque conserve un poste interbancaire suffisant pour assurer ses obligations à court terme (actuellement supérieur à 10% des dettes). La banque s'est également dotée de limites de minima de liquidité à respecter par bande de maturité à court terme, dont le suivi est permanent, de manière à assurer une disponibilité suffisante des fonds et peut compter sur la capacité à exploiter son portefeuille disponible à la vente au travers de « repo's » ou via vente. La banque n'a cependant jamais eu à recourir à ces moyens pour assurer sa liquidité.

Risque de change :

Le risque de change consiste en la variation de valeur de positions en devise de la banque suite à une modification des cours de change des différentes devises. La banque a pour objectif de ne pas conserver de position nette de change. Le contrôle est réalisé quotidiennement et les ajustements nécessaires sont exécutés chaque jour au comptant. Le Comité de Gestion Financière et le Comité de Direction sont informés de l'évolution des positions de change résiduelles.

Risque opérationnel :

Le risque opérationnel est le risque de perte qui pourrait résulter du caractère mal adapté des procédures, de l'action de personne, de problèmes de systèmes ou encore, d'événements externes indépendants de l'Institution.

Le Comité des Risques suit ces risques, analyse leur potentialité et identifie les actions éventuelles à prendre.

La banque a élaboré un « Business Continuity Plan » (BCP) qui vise à faire face aux situations de catastrophe mais également aux problèmes moins critiques auxquels la banque pourrait être confrontée.

En 2010, des contrats prévoyant à la fois la mise à disposition d'un nouveau site de continuité des opérations en cas de panne ou sinistre majeurs, ainsi que la mise en service d'une salle informatique de back up, ont été conclus avec deux firmes extérieures spécialisées.

L'agence de la banque a subi un réagencement profond dont le but principal est d'augmenter la sécurité des personnes et des fonds. Divers systèmes de gestion des accès et de vidéosurveillance ont ainsi été installés.

Risque de réputation :

Le risque de réputation survient lorsque le nom de l'institution est lié à un cas de fraude ou de blanchiment ou de toute opération non conforme aux lois en vigueur. Le Compliance Officer veille et suit l'ensemble des moyens de prévention mis en place par la banque. Il assure l'adéquation de ces moyens aux exigences légales en la matière.

La fonction de compliance fait l'objet d'une évaluation annuelle par le Conseil d'Administration.

Les cas de contentieux internes et externes et les cas de fraudes internes et externes sont suivis par le Compliance Officer.

Un outil automatisé de Transaction Monitoring est utilisé par la banque. Une cellule dédiée à cette fin est en place et suit quotidiennement les transactions de la clientèle.

Le personnel suit régulièrement des formations internes relatives à la prévention de la fraude et du blanchiment.

Les systèmes de sécurité informatique utilisés correspondent aux meilleurs outils disponibles sur le marché et l'équipe informatique assure la mise à jour technologique sur ce plan. La banque investit régulièrement pour renforcer davantage la sécurité de ses systèmes.

Utilisation d'instruments financiers

Keytrade Bank ne détient aucun instrument financier à des fins de trading. La banque détient un seul instrument financier à des fins de couverture du risque d'intérêt, à savoir un swap de taux en couverture d'une obligation d'Etat italien pour un nominal de € 10,0 millions.

Gestion du capital

La gestion du capital est un concept plus large que les capitaux propres présentés au bilan. Les objectifs de la banque en ce domaine sont les suivants :

- Respecter les exigences en capital définies par les organismes de contrôle

- Assurer la capacité de la banque à satisfaire les exigences de rentabilité des actionnaires et les avantages des autres « stakeholders »
- Maintenir une base de capital forte pour soutenir le développement de l'activité.

Le niveau de capital et l'utilisation du capital réglementaire sont contrôlés en permanence par la Direction de la banque, en utilisant des méthodes qui respectent les prescrits définis par le Comité de Bâle tels que mis en place par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances au travers de leurs contrôles. Les informations nécessaires sont rapportées trimestriellement au régulateur.

En mai 2010, le capital social a été augmenté de € 10,0 millions par la maison-mère Crédit Agricole. Cette mesure de renforcement des fonds propres s'inscrit dans le cadre du soutien de la politique de croissance de Keytrade Bank.

La banque a respecté toutes les exigences de capital auxquelles elle est soumise durant tout l'exercice.

Ressources humaines

Au 31 décembre 2010, Keytrade Bank et ses filiales comptaient 112 employés. Exprimé en équivalents temps plein (ETP), l'effectif total, à fin 2010, s'élève à 109,9, soit une augmentation de 9,8%.

Au niveau du siège de Keytrade Bank, on comptait, à fin 2010, 94,3 ETP, soit une augmentation de 8,8%.

Bilan et compte de résultats de Keytrade Bank SA (Normes BGAAP)

Bilan

Le total du bilan s'élève à fin 2010 à € 1.975,69 millions, ce qui représente une augmentation de 25,7%, tirée par la croissance des dépôts d'épargne.

Les dettes envers la clientèle (€ 1.825,87 millions) ont connu une progression de 24,8% en un an. Les dépôts d'épargne (€ 1.389,68 millions) ont ainsi progressé de 28,0%.

Suite à l'augmentation des dépôts de la filiale Keytrade Bank Luxembourg, les dettes interbancaires ont plus que doublé pour atteindre € 38,88 millions, mais ne représentent que 2% du bilan.

Au niveau de l'actif, le portefeuille obligataire se monte à € 1.596,48 millions à fin 2010, soit une croissance de 22,6%. Les titres de la dette publique représentent 37% du portefeuille, et parmi ceux-ci, les titres de la dette publique belge constitue plus des deux-tiers. La banque ne détient pas d'actions pour son compte propre au sein de son portefeuille financier. Enfin, Keytrade Bank n'a pas de portefeuille de négociation (trading).

Les créances interbancaires se chiffrent à € 277,22 millions, soit une augmentation de 41,7%. Les dépôts sont faits essentiellement auprès de l'actionnaire Crédit Agricole dans le cadre de la politique de groupe.

Les fonds propres, y compris les dettes subordonnées éligibles à ce titre avec l'accord de la Commission bancaire, financière et des assurances et après affectation du résultat, ont progressé de 24,9% pour atteindre € 59,36 millions au 31 décembre 2010.

Compte de résultats

Les revenus d'intérêt ont bien progressé (+9,6%) en 2010, soutenus par les apports de liquidités des clients tandis que les revenus de commission ont connu un très léger tassement, conséquence de la frilosité des marchés boursiers.

Les charges opérationnelles (€ 22,51 millions) ont fortement augmenté de 33,3% en 2010. Cette augmentation s'explique au premier chef par la montée en flèche de la nouvelle cotation bancaire (+250%), par les frais de mise en service des centres de secours informatique et opérationnel dans le cadre du BCP et enfin, par les préparatifs de lancement de la succursale de Rotterdam.

Le résultat opérationnel, à l'exclusion des plus ou moins values sur le portefeuille financier (€ 22,26 millions), est en recul de 12,7% par rapport à l'exercice précédent. Le coefficient d'exploitation a ainsi atteint la barre des 50%.

En 2010, une moins-value (€ 2,83 millions) a été réalisée lors de la cession de deux titres ayant fait l'objet au cours des exercices antérieurs de réductions de valeur. La banque a de la sorte profité de bonnes conditions de marché pour sortir de son bilan ces deux titres (CDOs) à un prix supérieur à leur valeur comptable. Les réductions de valeur ont ainsi pu être reprises pour un montant de € 4,87 millions.

Après imputation des résultats exceptionnels et des impôts, le résultat net de Keytrade Bank s'élève à € 16,39 millions, soit une croissance appréciable de 20,5%.

Affectation du résultat de Keytrade Bank

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale de procéder à l'affectation du résultat suivante du bénéfice de l'exercice 2010 (en milliers €) :

Bénéfice de l'exercice à affecter : 16.387
Bénéfice reporté de l'exercice précédent : 11.443
Affectation à la réserve légale : 1.000
Bénéfice reporté à l'exercice suivant : 12.270
Rémunération du capital (dividendes brut) : 14.561

Bilan et compte de résultats (normes IFRS) consolidés*

Bilan

Le total de l'actif bilantaire consolidé s'élève, à fin 2010, à € 2.050,91 millions, ce qui représente une augmentation de 24,8% ou € 407,49 millions par rapport à l'année précédente.

L'évolution à la hausse des deux principales composantes, à savoir les « Actifs financiers disponibles à la vente » et les « Prêts et créances », représentant plus de 97% du total de l'actif, s'explique par le réinvestissement des dépôts des clients, eux-mêmes en forte croissance.

- Les « Actifs financiers disponibles à la vente » se chiffrent, à fin décembre 2010 à € 1.633,33 millions, soit une augmentation de 21,3%. Cette augmentation s'explique par le remploi des avoirs de la clientèle, eux-mêmes en forte hausse. Les obligations d'Etat constituent à plus d'un tiers de ce poste. La politique d'investissement prévoit d'investir uniquement dans du papier jouissant d'un rating d'investment grade.
- Les « Prêts et Créances », principalement constitués des placements interbancaires effectués essentiellement auprès de la maison-mère Crédit Agricole et des leasings octroyés par la filiale de leasing automobile Realease s'élèvent, à fin 2010, à € 365,37 millions, soit une augmentation de 43,9%.

A fin 2010, le total du passif s'élève à € 1.980,07 millions, ce qui représente une croissance de 25,8%, qui s'explique par le succès grandissant de la nouvelle politique proactive sur la collecte bancaire en ligne. Les dépôts clients (€ 1934,96 millions) ont augmenté de 409,64 millions ou 26,9%.

Les dettes interbancaires restent à un niveau très faible d'un peu moins de € 5 millions.

Les dettes subordonnées restent à € 12,5 millions. Il s'agit d'un emprunt contracté auprès de la maison-mère, éligible au titre de fonds propres pour le respect des normes de solvabilité avec l'accord de la Commission bancaire, financière et des assurances.

Le total des fonds propres, y compris le bénéfice de

l'année sous revue, s'élève à € 70,84 millions. Ce chiffre tient compte de la moins-value latente sur le portefeuille disponible à la vente et les dérivés aux fins de couverture d'un montant de € 1,74 millions. Ce montant qui était positif à la fin de l'exercice précédent, s'est retourné suite à l'évolution des taux d'intérêt à la hausse, particulièrement des titres de la dette publique belge.

Compte de résultats

Les revenus opérationnels et financiers (€ 46,62 millions) ont faiblement augmenté en 2010. Si l'on exclut de ce chiffre les plus ou moins values réalisées, on constate que les revenus ont cependant connu une croissance de 8,4% en 2010. Cette augmentation est tirée par les revenus d'intérêt, générés par l'accroissement important de la collecte de dépôts de ces dernières années. Les revenus de l'activité de courtage sont, par contre, restés stables, conformément au léger retrait des volumes de transactions. En 2010, une moins-value (€ 2,82 millions) a été réalisée lors de la cession de deux titres ayant fait l'objet au cours des exercices antérieurs de réductions de valeur. La banque a ainsi profité de bonnes conditions de marché pour sortir de son bilan ces deux titres (CDO) à un prix supérieur à leur valeur comptable.

Les charges opérationnelles (€ 23,49 millions) ont sensiblement augmenté de 31,7%. Cette augmentation s'explique d'abord par la prise en charge de la nouvelle taxe bancaire. En deux ans, cette cotisation a été multipliée par cinq alors que le total du bilan n'augmentait que de 70%! D'autres facteurs expliquent l'évolution à la hausse des charges, à savoir la mise en place de sites de secours opérationnel et informatique prévus pour la continuité des activités en cas de panne majeure ou de sinistre affectant les sites principaux d'activité. La préparation du lancement du site www.keytradebank.nl de la succursale néerlandaise a également entraîné la prise en charge de frais supplémentaires.

Le résultat opérationnel hors réduction de valeur et dépréciation (€ 28,25 millions) a enregistré une baisse de 18,1%. Si on exclut les plus ou moins values réalisées, ainsi que la taxe bancaire, on peut constater que le résultat opérationnel sous-jacent est resté stable d'un exercice à l'autre.

Le total des corrections de valeur - amortissements, provisions et dépréciations - est passé d'un montant négatif de € 7,42 millions en 2009 à un chiffre positif de € 4,94 millions en 2010. L'explication de ce mouvement tient essentiellement en la reprise de réduction de valeur sur deux titres du portefeuille financier consécutive à leur cession en 2010, celle-ci ayant occasionné une moins-value inférieure à la réduction de valeur.

La position ayant fait l'objet de réductions de valeur est infime au regard du total bilantaire consolidé (moins d'un demi pourcent) et provisionnée à plus de 70%. La banque est confiante dans le niveau de provisionnement de ces instruments financiers

Le résultat consolidé net s'élève à € 18,98 millions (après les intérêts de tiers), à fin 2010, soit 32,0% de plus qu'en 2009.

Ratios

Le cost income ratio (hors plus ou moins value) s'établit pour l'exercice 2010 à 47,5%. L'augmentation de la taxe bancaire coûte à la banque 4,2% en termes de ratio coûts/revenus.

Le ratio de rentabilité sur fonds propres (fonds propres moyens en normes IFRS, à l'exclusion des plus ou moins values latentes sur les actifs et du résultat de l'exercice) s'élève à 40,1% pour 2010.

Le ratio de rentabilité des actifs (total des actifs moyens en normes IFRS) se monte à 1,0% pour l'année 2010.

Le ratio McDonough, au niveau consolidé, s'élève à fin 2009 à 11,98% (hors résultat de l'exercice sous revue), par rapport à une exigence réglementaire de 8%. Le ratio Tier One se monte à 9,69%.

Le coefficient général de solvabilité se monte à 143% par rapport à la norme imposée de 100%.

Evénements subséquents

On mentionnera deux événements importants survenus après la clôture de l'exercice :

- Début janvier, un titre détenu en portefeuille (CDO) a fait défaut. Celui-ci ayant fait l'objet d'une réduction de valeur à 100% au cours des exercices précédents, l'impact sur le résultat final de 2011 est nul.
- Les pressions sur le secteur financier de la zone euro, en ce début d'année 2011, ont amené les agences de notations à procéder à des abaissements de rating sur plusieurs banques européennes. Une obligation senior détenue dans le portefeuille de la banque, pour un montant total de € 15 million, a ainsi été ramenée à une cotation inférieure au titre d'« investment grade ». La persistance de cette situation amènerait le Conseil d'Administration à acter, lors de l'établissement des prochains états comptables, une réduction de valeur en fonction de la valeur de marché, ou le cas échéant de modèle, sur ce titre.

Décharge

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale de voter la décharge aux administrateurs et aux commissaires.

Conclusions

Dans un environnement économique et financier particulièrement difficile, Keytrade Bank a pu, une nouvelle fois, tirer son épingle du jeu.

Keytrade Bank a pu profiter du changement comportemental du consommateur bancaire, qui, plongé dans les affres de la crise financière, a découvert les avantages que pouvait lui procurer une institution solide et efficiente comme Keytrade Bank.

Ces atouts et l'adossement à sa maison-mère Groupe Crédit Agricole continueront à soutenir la poursuite de la croissance de la banque dans le futur.

Keytrade Bank compte également répéter son business model en dehors de ses frontières et poursuivre sa croissance à l'étranger.

Le Conseil adresse ses remerciements aux clients pour leur fidélité à la marque Keytrade Bank et aux collaborateurs pour leur contribution à la réussite de l'exercice 2010.

Bruxelles, le 14 mars 2011
Le Conseil d'Administration

BILAN & COMPTES KEYTRADE BANK (BGAAP)

keytradebank.com



Chapitre 4

 Groupe Cr dit Agricole
Groep Landbouwkrediet



BILAN & COMPTES

KEYTRADE BANK (BGAAP)*

1. BILAN APRES REPARTITION	2010 (€ 000) ▼	2009 (€ 000) ▼
ACTIF ▼		
I. Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	148	192
II. Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	9.828	0
III. Créances sur les établissements de crédit	277.223	195.646
A. A vue	40.969	29.382
B. Autres créances (à terme ou à préavis)	236.254	166.264
IV. Créances sur la clientèle	54.241	45.106
V. Obligations et autres titres à revenu fixe	1.596.476	1.302.556
A. Des émetteurs publics	583.744	495.584
B. D'autres émetteurs	1.012.732	806.972
VI. Actions, parts et autres titres à revenu variable	0	0
VII. Immobilisations financières	3.656	656
A. Participations dans des entreprises liées	3.652	652
B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
C. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	4	4
D. Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
VIII. Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	651	383
IX. Immobilisations corporelles	1.986	1.305
X. Actions propres	0	0
XI. Autres actifs	2.424	2.053
XII. Comptes de régularisation	29.055	23.416
TOTAL DE L'ACTIF	1.975.688	1.571.313

1. BILAN APRES REPARTITION		2010 (€ 000) ▼	2009 (€ 000) ▼
PASSIF			
I. Dettes envers les établissements de crédit		38.882	17.641
A. A vue		22.554	4.290
B. Dettes résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux		0	0
C. Autres dettes à terme ou à préavis		13.328	13.351
II. Dettes envers la clientèle		1.825.874	1.462.495
A. Dépôts d'épargne		1.389.678	1.085.319
B. Autres dettes		436.196	377.176
1. à vue		400.832	369.693
2. à terme ou à préavis		35.364	7.483
3. résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux		0	0
III. Dettes représentées par un titre		113	285
A. Bons et obligations en circulation		113	285
B. Autres		0	0
IV. Autres dettes		20.585	16.076
V. Comptes de régularisation		30.615	27.016
VI. A. Provisions pour risques et charges		256	263
1. Pensions et obligations similaires		40	61
2. Charges fiscales		0	0
3. Autres risques et charges		216	202
B. Impôts différés		0	0
VII. Fonds pour risques bancaires généraux		0	0
VIII. Dettes subordonnées		12.500	12.500
CAPITAUX PROPRES		46.863	35.037
IX. Capital		28.338	18.338
A. Capital souscrit		28.338	18.338
B. Capital non appelé (-)		0	0
X. Primes d'émission		3.087	3.087
XI. Plus-values de réévaluation		0	0
XII. Réserves		3.168	2.168
XIII. Bénéfice reporté (Perte reportée (-))		12.270	11.444
TOTAL DU PASSIF		1.975.688	1.571.313

	2010 (€ 000) ▼	2009 (€ 000) ▼
POSTE HORS BILAN ▼		
I. Passifs éventuels	0	0
A. Acceptations non négociées	0	0
B. Cautions à caractère de substitut de crédit	0	0
C. Autres cautions	0	0
D. Crédits documentaires	0	0
E. Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	39.105	15.783
A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds	0	0
B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	34.193	12.362
C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	4.912	3.421
D. Engagements de prise ferme et de placement de valeurs mobilières	0	0
E. Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions imparfaites		
III. Valeurs confiées à l'établissement de crédit	3.362.988	2.794.167
A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0	0
B. Dépôts à découvert et assimilés	3.362.988	2.794.167
IV. A libérer sur actions et parts de sociétés	0	0

2. COMPTE DE RESULTATS		2010	2009
(sous forme de liste) ▼		(€ 000) ▼	(€ 000) ▼
I. Intérêts et produits assimilés		53.144	47.344
dont : de titres à revenu fixe		49.133	43.842
II. Intérêts et charges assimilées (-)		(30.890)	(27.035)
III. Revenus de titres à revenu variable		83	168
A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable		0	0
B. De participations dans des entreprises liées		0	0
C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		0	0
D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières		83	168
IV. Commissions perçues		22.778	22.887
V. Commissions versées (-)		(4.607)	(4.453)
VI. Bénéfice (Perte(-)) provenant d'opérations financières		683	3,337
A. Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers		3.462	2.817
B. De la réalisation de titres de placement		-2.779	520
VII. Frais généraux administratifs (-)		(18.764)	(14.200)
A. Rémunérations, charges sociales et pensions		7.369	6.679
B. Autres frais administratifs		11.395	7.521
VIII. Amortissements et réductions de valeur (-) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		(987)	(873)
IX. Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur(-)) sur créances et reprises de provisions (provisions(-)) pour les postes 'I. Passifs éventuels' et 'II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit du hors bilan		-74	-54
X. Reprises de réductions de valeur (réductions de valeur(-)) sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable		4.870	-5.974
XI. Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes 'I. Passifs éventuels' et 'II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit du hors bilan		21	13
XII. Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes 'I. Passifs éventuels' et 'II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit' du hors bilan (-)		(0)	(3)

2010
(€ 000) ▼2009
(€ 000) ▼

XIII.	Prélèvement sur le (Dotation au(-)) fonds pour risques bancaires généraux	0	0
XIV.	Autres produits d'exploitation	809	656
XV.	Autres charges d'exploitation (-)	(2.765)	(1.822)
XVI.	Bénéfice courant (Perte courante(-)) avant impôts	24.301	19.991
XVII.	Produits exceptionnels	25	56
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0	0
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	17	56
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	8	0
	E. Autres produits exceptionnels	0	0
XVIII.	Charges exceptionnelles (-)	(48)	(182)
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0	0
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	31	12
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0	15
	E. Autres charges exceptionnelles	17	155
XIX.	Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice avant impôts	24.278	19.865
XIXbis.	A. Transfert aux impôts différés (-)	(0)	(0)
	B. Prélèvements sur les impôts différés	0	0
XX.	Impôts sur le résultat	7.891	(6.268)
	A. Impôts (-)	(7.891)	(6.268)
	B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	0	0
XXI.	Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice	16.387	13.597
XXII.	Transfert aux réserves immunisées (-)	(0)	(0)
	Prélèvements sur les réserves immunisées	0	0
XXIII.	Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice à affecter	16.387	13.597

	2010 (€ 000) ▼	2009 (€ 000) ▼
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS ▼		
I. Bénéfice (Perte(-)) à affecter	27.830	23.580
A. Bénéfice (Perte(-)) de l'exercice à affecter	16.387	13.597
B. Bénéfice reporté (Perte reportée(-)) de l'exercice précédent	11.443	9.983
II. Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
A. sur le capital et les primes d'émission	0	0
B. sur les réserves	0	0
III. Affectations aux capitaux propres (-)	(1.000)	(249)
A. au capital et à la prime d'émission	0	0
B. à la réserve légale	1.000	249
C. aux autres réserves	0	0
IV. Résultat à reporter	-12.270	-11.443
A. Bénéfice à reporter (-)	(12.270)	(11.443)
B. Perte à reporter	0	0
V. Intervention d'associés dans la perte	0	0
VI. Bénéfice à distribuer (-)	(14.561)	(11.888)
A. Rémunération du capital	14.561	11.888
B. Administrateurs ou gérants	0	0
C. Autres allocataires	0	0

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES (IFRS)

keytradebank.com



Chapitre 5

 Groupe Cr dit Agricole
Groep Landbouwkrediet



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS (IFRS)*

BILAN CONSOLIDÉ ▼	VALEUR COMPTABLE TOTALE ▼	
Actif (€)	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	44.287.982	36.333.162
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Actifs financiers disponibles à la vente	1.633.328.265	1.347.041.241
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	365.369.620	253.870.135
Dérivés utilisés à des fins de couverture		
Variations de la juste valeur des éléments couverts en cas de couverture de la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille		
Immobilisations corporelles	2.134.775	1.520.655
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	761.871	746.274
Actifs d'impôt	2.065.845	1.621.376
impôts exigibles	1.150.297	1.621.376
impôts différés	915.548	0
Autres actifs	2.961.434	2.288.619
Actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente		
TOTAL DE L'ACTIF	2.050.909.792	1.643.421.462

BILAN CONSOLIDÉ ▼

VALEUR COMPTABLE TOTALE ▼

Passif (€)	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts de banques centrales	6.320	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		
Passifs financiers évalués au coût amorti	1.955.968.193	1.545.784.307
Dépôts	1.939.551.317	1.530.173.555
Établissements de crédit	4.701.981	5.138.202
Établissements autres que de crédit	1.934.849.336	1.525.035.353
Titres de créance, y compris les obligations	115.076	286.648
Passifs subordonnés	12.500.643	12.500.558
Autres passifs financiers	3.801.157	2.823.546
Passifs financiers liés aux actifs transférés	10.022.000	10.017.802
Dérivés utilisés à des fins de couverture	5.801.844	5.875.662
Variations de la juste valeur des éléments couverts d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille		
Provisions	266.643	277.714
Passifs d'impôt	284.693	6.988.783
Impôts exigibles	85.101	55.172
Impôts différés	199.592	6.933.611
Autres passifs (y compris contrats de location-financement)	7.722.403	5.534.930
Capital social remboursable à vue		
TOTAL DU PASSIF	1.980.072.096	1.574.479.198

BILAN CONSOLIDÉ ▼

VALEUR COMPTABLE TOTALE ▼

Fonds propres et intérêts minoritaires (€)	31/12/2010	31/12/2009
Capital émis		
Capital libéré	28.338.364	18.338.364
Capital non libéré qui a été appelé		
Primes d'émission	3.086.541	3.086.541
Autres fonds propres		
Composante de capitaux propres d'instruments financiers composés		
Autres		
Réserves de réévaluation (écarts de valorisation)		
Réserve de réévaluation d'immobilisations corporelles		
Réserve de réévaluation d'immobilisations incorporelles		
Réserve de couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger (partie efficace)		
Réserve d'écarts de conversion de devises étrangères		
Réserve de couvertures des flux de trésorerie (partie efficace)		
Réserve de réévaluation de juste valeur sur actifs financiers disponibles à la vente		
Liées à des actifs non courants ou des groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente		
Autres réserves de réévaluation	-1.744.850	13.465.386
Réserves (y compris les résultats non distribués)	22.077.384	19.586.913
Actions propres		
Résultat de l'exercice	18.978.526	14.378.471
Dividendes intérimaires		
Intérêts minoritaires	101.731	86.589
Réserves de réévaluation		
Autres		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES INTÉRÊTS MINORITAIRES	70.837.696	68.942.264
TOTAL DES PASSIFS, DES INTÉRÊTS MINORITAIRES ET DES CAPITAUX PROPRES	2.050.909.792	1.643.421.462

BILAN CONSOLIDÉ ▼

VALEUR COMPTABLE TOTALE ▼

(€)	31/12/2010	31/12/2009
Activités ordinaires		
Produits et charges financiers et opérationnels	46.622.311	46.080.620
Produits d'intérêt	55.516.246	49.434.230
Charges d'intérêt	-31.437.008	-27.655.294
Dividendes	83.000	168.017
Produits d'honoraires et de commissions	24.770.318	24.449.873
Charges d'honoraires et de commissions	-4.750.902	-4.456.903
Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	-2.778.787	519.679
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	3.961.658	3.126.493
Profits et pertes en comptabilité de couverture	5.205	-35.838
Ecarts de change (net)		
Profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	8.229	-15.206
Autres produits opérationnels nets	1.244.352	545.569
Charges administratives	-23.485.645	-17.827.331
Dépenses de personnel	-7.956.031	-7.161.351
Dépenses générales et administratives	-15.529.614	-10.665.980
Amortissements	-1.119.383	-1.039.309
Immobilisations corporelles	-825.469	-737.547
Immeubles de placement		
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	-293.914	-301.762
Provisions	11.071	313.537
Dépréciations	6.044.208	-6.691.782
Pertes de valeur sur actifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat		
Actifs financiers disponibles à la vente	6.093.000	-6.640.400
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	-48.792	-51.382

BILAN CONSOLIDÉ ▼

VALEUR COMPTABLE TOTALE ▼

(€)	31/12/2010	31/12/2009
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	28.072.562	20.835.735
Charges d'impôts relatif au résultat des activités ordinaires	9.078.894	6.447.349
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, APRES IMPÔTS	18.993.668	14.388.386
TOTAL DES PROFITS ET PERTES APRES IMPÔTS ET ACTIVITES ABANDONNEES ET AVANT INTERÊTS MINORITAIRES	18.993.668	14.388.386
Charge (produit) attribuable aux intérêts minoritaires	15.142	9.915
PROFIT OU PERTE (NET)	18.978.526	14.378.471



keytradebank.com

Keytrade Bank nv-sa
Vorstlaan 100
Bd. du Souverain 100
B-1170 Brussels / B

www.keytradebank.com
info@keytradebank.com
Tél. +32 (0)2/679 90 00
Fax +32 (0)2/679 90 01

BIC KEYTBEBB
BTW/TVA BE 0464.034.340
RPR/RPM Brussels
CBFA 14 357